PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Grans

MISE A JOUR N° 4

TOME 2

PIECE 5.2.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Historique du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Grans

Révision générale n° 1 approuvée par délibération du conseil municipal	du 02/10/2017
Mise à jour n° 1 approuvée par arrêté du Président du Conseil de Territoire	du 15/10/2018
Mise à jour n° 2 approuvée par arrêté du Président du Conseil de Territoire	du 14/10/2020
Mise à jour n° 3 approuvée par arrêté du Président du Conseil de Territoire	du 04/11/2021
Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil de Métropole	du 20/10/2022
Modification simplifiée n°2 approuvée par délibération du Conseil de Métropole	du 05/12/2024
Mise à jour n° 4 approuvée par arrêté du Président de la Métropole	du 16/11/2026

Métropole Aix-Marseille-Provence
BP 48014
13567 MARSEILLE cedex 2
Tel. : 04 91 99 99 00
www.ampmetropole.fr

Hôtel de Ville
Service Urbanisme
Boulevard Victor-Jauffret
13480 Grans
Tel. : 04 42 47 70 00
www.grans.fr

- Commune
- parcelle
- Bâti
- Hydrographie
- AC1 : Monuments historiques
- AC1 : Périmètre de protection des monuments historiques
- AC3 : Réserve naturelle du domaine de la Poitevine
- AS1 : Périmètre de Protection Immédiate
- AS1 : Périmètre de Protection Rapprochée
- AS1 : Canal de Martigues et zone de 4m
- AR3 : Magasin à poudre de l'armée et de la marine
- Int1 : Cimetières
- PT3 : Lignes télécom
- T1 : Chemin de fer
- T4 / T5 : Dégagement aéronautique

N

0 0,5 1 Km

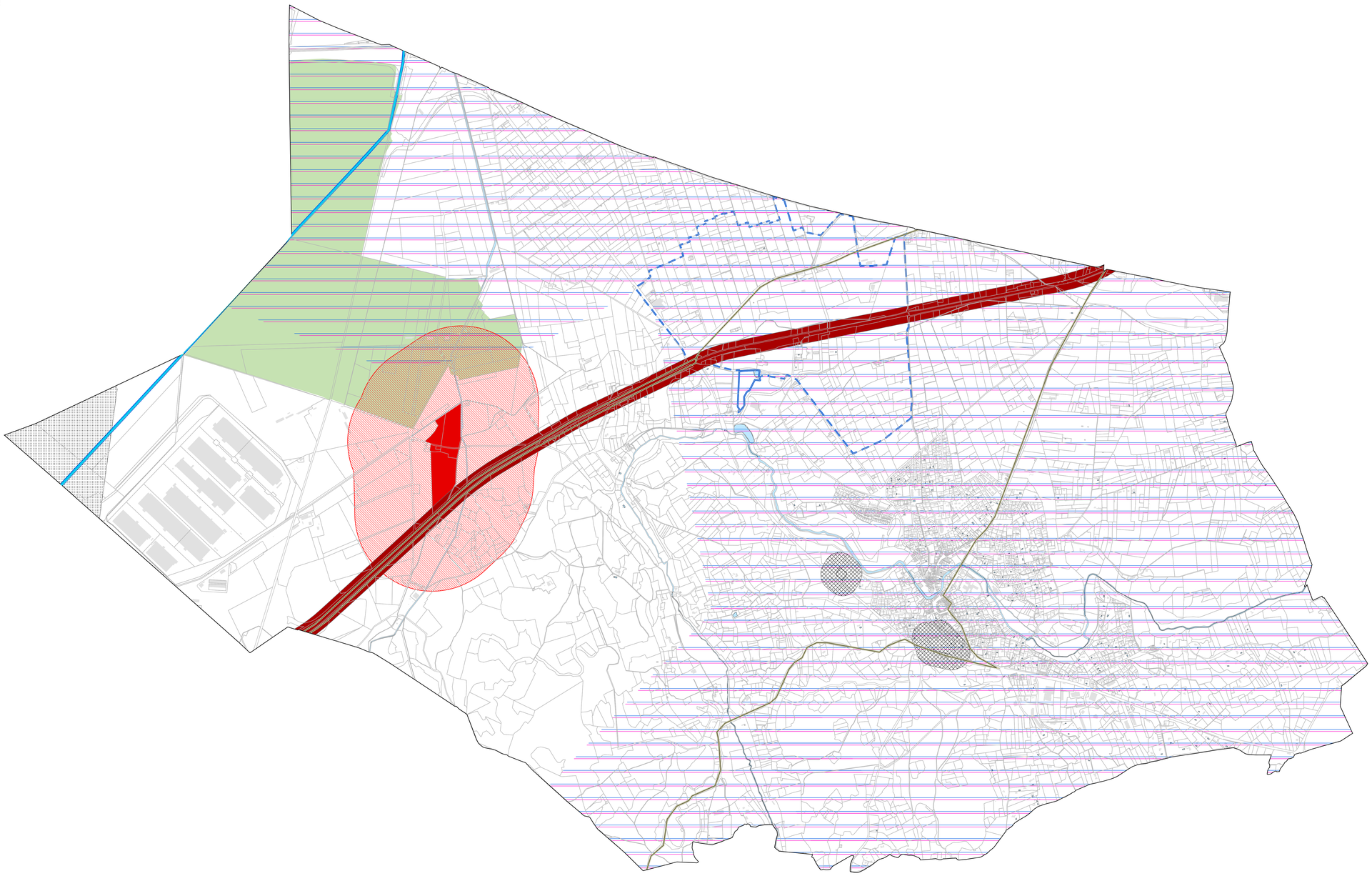

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

ville de Grans

PLAN LOCAL D'URBANISME
Ville de Grans

MISE A JOUR N° 4

TOME 2

PIECE 5.2.2.1

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
Carte Multisup 1

Historique du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Grans

Révision générale n° 1 approuvée par délibération du conseil municipal	du 02/10/2017
Mise à jour n° 1 approuvée par arrêté du Président du Conseil de Territoire	du 15/10/2018
Mise à jour n° 2 approuvée par arrêté du Président du Conseil de Territoire	du 14/10/2020
Mise à jour n° 3 approuvée par arrêté du Président du Conseil de Territoire	du 04/11/2021
Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil de Métropole	du 20/10/2022
Modification simplifiée n°2 approuvée par délibération du Conseil de Métropole	du 05/12/2024
Mise à jour n° 4 approuvée par arrêté du Président de la Métropole	du 16/11/2026

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Métropole Aix-Marseille-Provence
BP 48014
13567 MARSEILLE cedex 2
Tel. : 04 91 99 99 00
www.ampmetropole.fr

ville de Grans

Hôtel de Ville
Service Urbanisme
Boulevard Victor-Jauffret
13480 Grans
Tel. : 04 42 47 70 00
www.grans.fr

SUP 1 : Transport de Matières Dangereuses (gaz, hydrocarbures et produits chimiques)

Premiers Effets Létaux (PEL) du phénomène dangereux de référence majorant sans éloignement des personnes

I3 : GEOSTOCK

Pipeline Fos - Manosque

ELS : Seuil des effets létaux significatifs (8 kw/m²)

PEL : Seuil des effets létaux (5 kw/m²)

IRE : Seuil des effets irréversibles (3 kw/m²)

I4: Réseau de transport d'électricité (RTE)

commune

bati

parcelle

SUP TMD : « Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé ; elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelques fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du [des] transporteur(s) concerné(s).
La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés (articles R554-1 à R554-38 du code de l'environnement et leurs arrêtés d'application). Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport ainsi cartographiées, il est obligatoire d'effectuer auprès du [des] transporteur(s) concerné(s), une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux article R554-21 et R554-25 du code de l'environnement »

SUP I3 Pipeline Fos-Manosque : "Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé qui peut être modifié sans préavis ; elle ne peut être reproduite ni communiquée à des tiers à des fins commerciales sans autorisation spécifique de GEOSEL MANOSQUE."
"Cette édition et les informations qu'elle contient sont indicatives et ne sauraient permettre la réalisation de travaux à proximité des réseaux de canalisations exploités par GEOSTOCK ni de s'affranchir des dispositions prévues au code de l'environnement articles L.554-1 à L.554-5 et R.554-1 et R.554-38."

N

0 0,5 1 2 km

1 : 25000

Réalisation : SOVDS (MPR) - Métropole Aix-Marseille Provence - Août 2020
Source cadastre : Direction Générale des Finances Publiques - mise à jour PCI 2019



AIX MARSEILLE PROVENCE — TERRITOIRE ISTRES OUEST PROVENCE — ville de Grans

Plan Local d'Urbanisme

Révision Générale N° 1

TOME 2

PIECE
5.2.2.2

Servitudes d'utilité publique

Carte Multisup 2

SUP 1, I3, I4

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
BP 48014 - 13357 MARSEILLE CEDEX 02
T : 04 91 99 99 00

TERRITOIRE ISTRES-OUEST PROVENCE
BP 10047 - 13800 ISTRES CEDEX
T : 04 42 11 16 16

facebook.com/ampmetropole

Mairie de Grans
Service Urbanisme
Boulevard Victor Jauffret
13450 GRANS
Tel : 04 90 55 99 70